

# Le programme de philo et citoyenneté pour le secondaire est bouclé

**Le programme du nouveau cours de philosophie et citoyenneté est finalisé. Présenté hier, il est le fruit d'un travail pluridisciplinaire et interréseaux (WBE, CPEONS, Felsi) de 9 mois.**

**AGATHE BEAUJON (ST.)**

La ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns, s'est félicitée hier de l'aboutissement d'un travail interréseaux, qui a permis de concevoir le programme du cours de philosophie et citoyenneté (CPC). Celui-ci s'appliquera dès la rentrée de septembre à tous les élèves du secondaire des trois réseaux (deux de l'enseignement officiel, et un de l'enseignement libre et non confessionnel), à raison d'une heure par semaine, à côté d'une heure de religion ou de morale. Pour les parents qui en font le choix, leurs enfants pourront suivre une heure supplémentaire de CPC, remplaçant complètement le cours de religion ou de morale.

«Il ne s'agit pas d'un cours de civisme mais d'un cours pour questionner et s'approprier la citoyenneté», a expliqué hier Julie Monin, l'une des conceptrices du programme. Véronique Percot, elle aussi membre de l'équipe qui a réuni des philosophes, des chercheurs en sciences hu-

maines, des pédagogues, des enseignants et des chargés de mission, explique que «la spécificité de ce cours est d'allier la philosophie et le concept de citoyenneté, pour déconstruire le prêt-à-penser. Le but est d'amener les élèves à construire une pensée autonome par la philosophie et les sciences humaines».

## Modules

Le programme de ce cours pour le 1<sup>er</sup> degré, et celui pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés, sont organisés suivant la même structure, en chapitres ou Unités d'acquis d'apprentissage (UAA), indépendants et non chronologiques. Pour chacun de ces modules, le programme donne aux enseignants des objectifs de compétences, des exercices possibles, ainsi qu'une liste de ressources mobilisables. Par exemple, pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré, l'enjeu de l'unité «l'État: pourquoi jusqu'où?» est de former des citoyens capables de construire une opinion éclairée sur le rôle et les fonctions de l'État, via des supports allant de textes philosophiques comme le «Contrat Social» de Rousseau, aux romans comme «1984» de Georges Orwell, en passant par les sites des partis politiques. Le CPC donnera lieu, en outre, à des expérimentations à différentes échelles,

dans la classe, l'école, le quartier, la commune... en promouvant une méthode active, pour permettre aux élèves de «vivre leur citoyenneté».

Des «fiches-outils» seront transmises aux enseignants qui manquent encore de formation pour aborder la philosophie. Les volontaires parmi ceux-ci devront choisir entre enseigner le cours de religion ou le cours de morale, ou enseigner uniquement le CPC. Ce cours s'intégrant dans la formation commune, il sera soumis au principe de neutralité. Dans la période de transition, les enseignants de ce cours devront être titulaires du certificat à la neutralité, en attendant la mise en place d'une certification philosophie et citoyenneté. En cours de construction, elle sera à terme obligatoire pour tous les enseignants de CPC. Dans ce cadre sera aussi mis en place un service d'inspection, pour vérifier le respect des programmes, du référentiel, et du principe de neutralité.

**«Ce cours vise à développer une pensée critique et autonome, loin de l'immédiateté et des fake news.»**

**MARIE-MARTINE SCHYNS**  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
OBLIGATOIRE